



SOMMAIRE

EDITO

DOSSIER

ARENH : le séquoia qui cache la forêt

PRIX ORANGE / PRIX CITRON

RETOUR SUR CSE de Janvier

(Prism Montpellier, PMT RH, enregistrement Teams,...)

Intimidation-Discrimination?

La déclaration de la CGT au CSE de Janvier

BENCHMARK QUAND TU NOUS TIENS!

Le 25 Janvier, la CGT d'EDF SA appelait à une grève **sur le principal sujet qui préoccupe encore et toujours nombre de salariés de l'UES: la reconnaissance salariale** ...sans parler de la reconnaissance tout court si importante. Il y a heureusement chez nous **encore une majorité de managers compétents, humains et respectés** mais ceux-ci ont parfois bien du mal à cacher leur incompréhension devant **l'attitude et les décisions court-termistes de la direction, et en particulier celles du directeur France...**

3,5 % d'enveloppe d'augmentation salariale - une prime de 550 euros – des indemnités de télétravail de 20 euros/mois – des frais d'équipement de 330 euros – des tickets restaurant en télétravail ...

Non, vous ne rêvez pas, ce ne sont pas les revendications de la CGT d'EDF Renouvelables (elles étaient et restent plus élevées...) mais **ce qu'ont obtenu nos collègues de TotalEnergies**, d'ailleurs encore mécontents de ce résultat toutes OS confondues, au vu des profits records de TE... **Jetez un coup d'œil à l'état-major de Total Eren ou encore de TotalEnergies Renouvelables, vous retrouverez nombre de nos anciens dirigeants**. Dernier départ en date: le DG de Futuren vient de rejoindre l'équipe de l'ex-PDG de feu Services. Appréciait-il vraiment le style managérial de notre directeur France? **Mais les salariés de TotalEnergies ne sont pas les seuls à réclamer ou obtenir leur dû** : [Dassault, Sanofi, Air Liquide...](#)

Malgré un accord de **hausse de salaires de 3,75%** signé en Décembre, les salariés de Dassault Aviation n'ont pas hésité à faire grève, ceux de Leroy Merlin ont obtenu **3,8 %**, la semaine dernière Dassault Systèmes a annoncé devoir augmenter les salaires dans un contexte de guerre des talents....

Et pendant ce temps-là, **sur notre marché en forte croissance, avec des métiers en tension et une multiplication des démissions dans l'UES** (nous en avons dénombré près de 15 dans l'UES en janvier, du jamais vu de mémoire de salarié d'EDF Renouvelables...), **malgré des résultats financiers excellents et un engagement hors norme des salariés** durant la crise Covid, **la direction s'arcoute encore sur son enveloppe de 2,8%, ses ratiocinages** de tickets restaurants, l'indemnisation insuffisante du télétravail... Elle diffère aussi les recrutements, ce qui aboutit à des surcharges de travail qui entraînent à leur tour des burn-out et des démissions, **bref c'est une spirale de perte de compétences qu'il faut stopper très vite sous peine d'enrayer de manière irréversible la bonne marche de notre belle entreprise ...**

Last but not least, un mot pour signaler que la direction n'a pas hésité, par inconscience ou volonté d'irriter?, à passer en force au CSE de janvier la consultation **sur un bâtiment de 400 positions en construction à Montpellier, le PRISM**, sans donner aucune précision sur les services qu'il est appelé à recevoir... D'ici à croire que le directeur France s'entête sur son projet de regroupement sur un site **unique**, il n'y a pas loin. La CGT a donc proposé une expertise qu'elle jugeait indispensable pour obtenir les précisions nécessaires mais n'a pas été suivie. **Le dossier est loin d'être clos et la CGT le suivra de près pour sauvegarder si nécessaire les intérêts des salariés de Montpellier et Colombiers!**

Bonne lecture!

L'équipe CGT EDF Renouvelables

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com

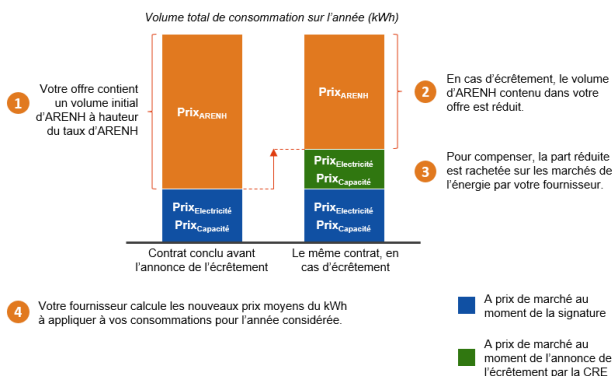


DOSSIER ARENH : LE SEQUOIA QUI CACHE LA FORÊT

Ce sont **plus de 160 grévistes de l'UES** qui ont répondu à l'appel intersyndical le 26 janvier dernier. Ce chiffre historique s'explique en partie par **le soutien inhabituel et presque cocasse de la direction** qui désignait l'ennemi extérieur, le gouvernement. Celui-ci venait en effet d'annoncer sa décision électoraliste concernant la hausse du volume ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique).

Ce mécanisme alambiqué a été mis en place en 2011 dans le cadre de la libéralisation des marchés de l'énergie décidée au niveau européen au début de années 2000. Il s'inscrit dans le cadre de la loi française NOME (Nouvel Organisation du Marché de l'Electricité) votée en 2010.

Principe de l'écrêtement de la demande ARENH



A retenir:

- Plafond ARENH porté de 100 à 120 Twh
- Production EDF environ 300 - 330 TWh (contre plus de 400 Twh il y a quelques années !)
- En fait l'ARENH conditionne le prix de 74% de la production d'EDF et non 30-35% % comme on pourrait le croire à première vue

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons essayé de mieux comprendre les mécanismes complexes de l'ARENH, de l'écrêtement, des TRV, des achats à terme ou spot, le marché de détail pour **mieux appréhender les conséquences de la décision inique du gouvernement d'obliger EDF à vendre 20 TWh supplémentaires à ses concurrents privés à un prix de 46,20 euros, TWh** qu'EDF est actuellement obligé d'acheter sur le marché au prix fort pour les revendre à ses concurrents privés tels que TotalEnergies ou Engie. L'absurdité du mécanisme d'ouverture des marchés dans le secteur de l'électricité saute aux yeux d'un enfant de 5 ans mais **ni les dirigeants d'EDF ni le gouvernement ne remettent en cause leur dogme néolibéral qui a pourtant amplement démontré son inefficacité aux US et au Royaume-Uni.**

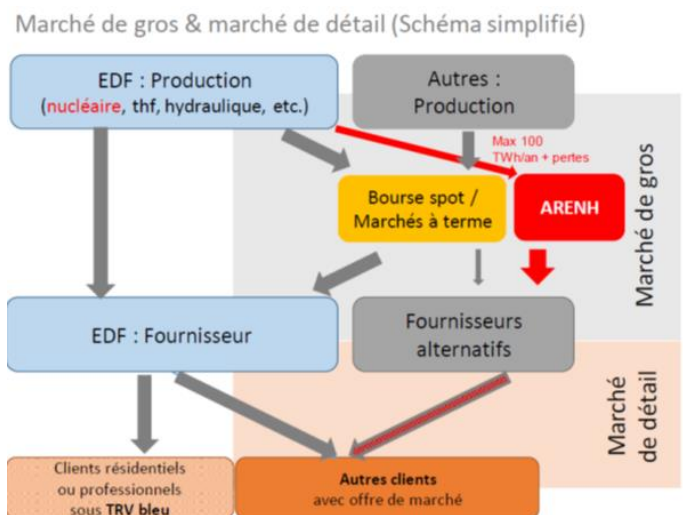
Pour aller plus loin, il existe une multitude de sites traitant du sujet (sélection non exhaustive) :

- [ARENH - EDF Entreprises](#) [Accès régulé à l'électricité nucléaire historique - CRE](#)
- [Dispositif ARENH et écrêtements - EnergiesDev Consulting](#) [ARENH et crise économique \(cms.law\)](#)

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com

La structuration du marché de l'électricité en France



La libéralisation et le schéma usine à gaz de concurrence artificielle ont abouti à **un marché financier instable et spéculatif sans aucun investissement en moyens de production** de la part des opérateurs privés et **un sous-investissement d'un groupe EDF appauvri.**



L'incidence énorme de la décision électoraliste du gouvernement sur les comptes d'EDF, évaluée à 8 Mds d'euros par EDF, à 6 Mds par le gouvernement, **cache d'autres décisions et réalités au moins aussi préoccupantes pour les salariés et citoyens que nous sommes tous.** La commedia dell'arte jouée par le gouvernement, la direction de l'entreprise voire certains syndicats d'accompagnement a permis opportunément de dévier l'attention de sujets au moins aussi préoccupants que la décision conjoncturelle et réversible concernant l'ARENH : la suppression de la CSPE, les difficultés de la filière nucléaire, la sécurité d'approvisionnement et surtout l'échec patent de la libéralisation du marché...

Quid des 8 Milliards de la TICFE / CSPE ?

<https://www.edf.fr/entreprises/le-mag/le-mag-entreprises/decryptage-du-marche-de-l-energie/evolution-de-la-contribution-au-service-public-de-l-electricite-cspe-au-1er-fevrier-2022>

EDF Renouvelables est donc touchée à double titre par les décisions électoralistes du gouvernement:

- Une première fois car enlever 8 Mds d'euros d'EBITDA, soit 50% de sa capacité d'investissement, à notre actionnaire EDF SA c'est **affaiblir notre maison mère déjà mal en point et trop endettée.** Plus que la réduction de la capacité d'investissement avancée qui ne pose pas de problème insurmontable étant donnée l'attractivité des projets de renouvelables dans le monde, **c'est plutôt un éventuel projet de cession** qui risque de mettre sous pression et déstabiliser notre entreprise. Le projet en embuscade s'appelle désormais le « grand EDF », ne riez pas, qui a remplacé « Hercule », **les deux vocables guerriers désignant paradoxalement le même projet de démantèlement d'EDF** (comme les plans sociaux sont bien sûr en fait des plans anti-sociaux)
- Mais, et c'est passé également plutôt inaperçu, la décision concomitante de l'Etat de quasi supprimer la taxe TICFE va aussi nous toucher directement de plein fouet car **cette taxe a remplacé la CSPE en 2016 et sa quasi suppression obère donc directement le financement du développement des énergies renouvelables en France.** Elle touche donc directement notre marché en France et va freiner un peu plus les perspectives de marché français malgré notre retard en la matière. **Ce ne sera pas sans conséquence sur notre activité qui devrait heureusement continuer à croître sur le marché français mais moins vite que prévu.**

Et les objectifs 2020 de développement des renouvelables ?



C'est passé un peu inaperçu, mais **la France est le seul des 27 Pays de l'UE à n'avoir pas atteint ses objectifs 2020 de développement des renouvelables** avec à peine plus de 19% alors que l'objectif était de 23%.

[france-seul-pays-UE-a-avoir-manque-ses-objectifs.](#)

A titre d'exemple parlant, le Grenelle de l'environnement annonçait en 2009 6 GW d'éolien en mer installés en 2020, en 2020 il y avait juste une éolienne flottante de 2MW connectée au réseau. La PPE prévoit maintenant d'arriver à ce niveau en 2028 !!!! Même chose pour toutes les filières.

[Eolien en mer : les objectifs 2020 dans les choux](#)

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



PRIX ORANGE / PRIX CITRON

Les Prix ORANGE



LA CGT SIGNE 2 ACCORDS

La CGT est toujours constructive quand les accords apportent des avancées claires aux salariés. Elle a donc signé 2 nouveaux accords :

- *l'accord CET qui améliore légèrement l'accord actuel en permettant de placer plus de jours chaque année sur le compte épargne temps
- *l'accord de temps de travail missions en mer offshore, pour lequel elle avait d'ailleurs demandé l'ouverture d'une négociation. Cet accord permet potentiellement aux techniciens d'éolien terrestre candidats d'acquérir une nouvelles expérience sur les parcs éolien en mer d'EDF Renouvelables en phase commissioning

Les deux négociations ont été menées dans une ambiance constructive, efficace et transparente avec les équipes RH et EMR /oméga.

Les Prix CITRON

RECONNAITRE ET PAYER LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES



ALTERNANTS : ASTREINTE / HEURES SUP

C'est une désagréable surprise qui attendaient les alternants techniciens de maintenance amenés à réaliser des astreintes et heures supplémentaires. Celles-ci n'étaient pas payées malgré leur réclamations légitimes et ce pour des raisons encore non élucidées. La tentation de profiter de leur position de relative faiblesse en attente d'embauche pourrait-elle expliquer cette « omission » de la direction oméga, obsédée par la réduction de coûts ? L'intervention de notre Délégué Syndical a permis de résoudre le sujet avec la RH sans exposer directement les alternants concernés. Vous aussi, n'hésitez jamais à nous contacter si vos droits ne sont pas respectés: nous savons gérer la confidentialité, préserver l'anonymat et défendre vos intérêts.

Nominations au prix Citron



RISQUES PSYCHO-SOCIAUX EN NETTE HAUSSE

Est-ce un effet de la crise sanitaire, de la fatigue engendrée par cette situation qui dure depuis 2 ans, est-ce un problème de sous-effectifs, de défaut d'organisation, d'absence de moyens donnés aux managers, de pratiques managériales discutables, d'absence de reconnaissance? Force est de constater que plusieurs services connaissent actuellement des situations anormales avec démissions, arrêts de travail, turnover ... Une élue CGT a dû lancer une alerte CSE sur la situation du service Audits et Risques tant la situation était dégradée mais d'autres services présentent des signaux inquiétants: le service M&A, le service Assurances, le service Financement de Projets, les RH, la direction de la Réalisation... La CGT prendra ses responsabilités si ces situations perdurent car elles mettent en danger la santé de nos collègues en situation de souffrance. Vous aussi, que vous soyez simple salarié ou manager, n'hésitez jamais à nous contacter en toute confidentialité en cas de souffrance au travail: nous savons gérer ces situations, préserver l'anonymat si nécessaire et trouver des solutions, le plus souvent avec les RH mais pas tout le temps, pour préserver votre santé.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



RETOUR CSE DE JANVIER 2021

Le CSE du 27 Janvier dernier s'est finalement tenu sur 2 dates, les 27 Janvier et 3 Février pour épuiser l'ordre du jour en pièce jointe. Pour la direction, c'est la faute des élus, en particulier CGT, qui posent trop de questions, font trop de remarques et ralentiraient le déroulement du CSE.

Notre vision est bien sûr radicalement différente :

- la direction ne réserve que des demi-journées pour les CSE alors que des sociétés comparables prévoient **des journées complètes** afin de traiter les sujets à fond quitte à finir plus tôt.
- les dossiers sensibles sont **presque systématiquement incomplets et transmis tardivement** (moins d'une semaine avant la séance)
- la direction a refusé d'instaurer **le principe proposé par la CGT d'une séance d'information suivi d'une séance de consultation le mois suivant** ce qui permettrait de digérer les dossiers et explications fournies en séance, de consulter les salariés et conseils extérieurs entre deux réunions pour donner des avis motivés, etc...
- **La réforme Macron** en intégrant en une seule instance les 3 anciennes instances CE, CHSCT et DP surcharge les ordres du jour et augmente la lourdeur des réunions. Les élus CSE assument des responsabilités très diverses qui deviennent pesantes.
- **A titre d'exemple, les sujets de santé sécurité incluant les RPS** autrefois traités par les CHSCT sont aujourd'hui de la responsabilité du CSE qui ne les aborde pas suffisamment longuement en séance à notre sens mais cela ne passionne pas tous les élus, loin s'en faut.

Immobilier Montpellier : quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ?

Moins d'une semaine avant le CSE du 27 janvier, **quelle n'a pas été notre surprise puis dans un second temps colère** de découvrir à l'ordre du jour une consultation avec l'intitulé suivant : « bâtiment Prism à Montpellier » (sans aucune mention confidentielle). Une simple recherche sur Internet permet de découvrir cet ensemble immobilier situé en face du Blasco :

[Ensemble immobilier PRISM | Montpellier \(34\).](#)

Nous n'avons eu **aucun échange préalable**, et apparemment nos collègues des autres OS non plus, sur ce sujet sensible qui doit être sans nul doute à l'étude depuis plusieurs mois. Il ne s'agissait pas moins que donner un avis immédiat en séance, le couteau sous la gorge, **sur un dossier abusivement taggé de Confidentiel** (Qu'y a-t-il de confidentiel dans un projet de déménagement ? Quels sont les éléments confidentiels d'un tel dossier par ailleurs très incomplet et dont seule la page de garde portait cette mention ?). En effet, ce dossier ne précise aucunement les éléments suivants qui sont pour le coup tellement confidentiels qu'on ne nous les a pas communiqués :

- les **hypothèses d'effectifs justifiant un engagement pour un immeuble de 400 positions**, en cours de construction en face de l'immeuble actuel du Blasco
- les services concernés**
- **les caractéristiques détaillées du bâtiment** (que nous trouvons d'ailleurs sur Internet, pas dans le dossier)
- le type exact de contrat de services, la durée d'engagement, les éléments financiers**
- **la comparaison avec d'autres options** (pas de mise en concurrence ?)
- **si les aménagements et le cloisonnement** proposés font l'objet de la consultation
- etc etc...

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com

*C'est VOUS qui fixez le cap !*

7 Février 2022



Devant cette situation inacceptable, l'imprécision des réponses apportées en séance, **en particulier sur la garantie de maintien du site de Colombiers** (« A date il n'est pas question de quitter le site de Colombiers », tout est dans le « à date »), la non réponse sur les services concernés et le caractère ambigu de l'objet du vote, **la CGT a demandé le retrait de la consultation**. La direction a annoncé qu'elle acceptait de faire **la consultation en deux temps** : engagement sur le bâtiment immédiatement et une deuxième consultation sur les aménagements, similaires à ceux de Blasco a priori, probablement en 2023 avant emménagement fin 2023.

La CGT a ensuite proposé le vote d'une expertise permettant d'étudier avec plus de temps et de sérénité ce dossier susceptible d'impacter fortement la vie de nos collègues du Sud mais n'a pas été suivie par les autres organisations syndicales sur cette proposition.

Enfin, la CGT a voté défavorablement à la consultation sur l'engagement dans un contrat de services bien flou mais le CSE a donné un avis favorable à la majorité des voix.

Apparemment, la « crise » du projet de regroupement de Colombiers et Montpellier sur un site unique il y a quelques années n'a pas permis de progresser sur le plan du dialogue social alors même que le retour d'expérience sur ce sujet sensible aurait dû être capitalisé pour ne pas réitérer les mêmes erreurs de communication. La CGT restera vigilante pour la mise en œuvre de ce nouveau projet aux contours si mal définis en espérant qu'il n'impacte pas négativement la vie et les conditions de travail des salariés qui seraient concernés en 2023 mais rien n'est encore sûr, à ce stade.

Enregistrement Teams de réunions internes : danger !

Cette nouvelle fonctionnalité déjà accessible a été présentée ainsi qu'un guide de bonnes pratiques. Pour la CGT, il faut appliquer les recommandations de la CNIL au pied de la lettre [reco CNIL](#) et réserver ces enregistrements à la formation et aux séances facultatives d'information descendante type les Midis du Savoir (maintenant anglicisés en Genius Break avec le nouvel Intranet...) mais en aucun cas ne généraliser cette possibilité. La direction prévoit elle la possibilité d'utiliser largement cette fonctionnalité pour des réunions de service et des réunions projets, à la main des managers. C'est inacceptable dans la mesure où un salarié qui refuserait d'être enregistré serait de facto exclu de la vie de son service. Par ailleurs les enregistrements des séances seraient stockés sur le PC des managers qui utiliseraient cette option, ce qui est extrêmement dangereux à notre sens .

La CGT a donc pris contact avec la CNIL, l'a informée de la situation et envisage de déposer un recours si cette possibilité laissée à la main des managers demeure.

Adaptation organisation Service électricité et automatisme (AOS)

Des salariés concernés ont été consultés par la CGT et sont favorables à la création de postes intermédiaires pour éviter un râteau de plus de 20 personnes. Il subsiste néanmoins des interrogations et points de vigilance pour la mise en œuvre de cette nouvelle organisation :

- Publier en interne de manière transparente les deux postes créés avec des fiches de postes (celles-ci n'ont pas été présentée en CSE)
- Pourquoi ne pas en créer un troisième poste pour la partie automatisme et Scada ? Nous n'avons pas eu de réponse en séance le 3 Février...
- Bien communiquer en interne sur la mise en place de cette organisation, ce qui n'était pas encore le cas lors de la séance de CSE

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



INTIMIDATION / DISCRIMINATION ?

Cela devient une habitude: le directeur France semble raffoler des entretiens préalables à sanction ou managériaux de recadrage avec les deux délégués syndicaux CGT. Au vu des résultats obtenus devant les Prud'hommes **dans un cas de licenciement d'une salariée cadre pour insuffisance professionnelle qui a été jugé le 17 Mai 2021 comme dépourvu de cause réelle et sérieuse**, il est clair que dans le cas d'une salariée protégée, il faudra que le dossier soit solide pour prononcer la moindre sanction. Notre Déléguée Syndicale, convoquée ce jour par Mr Couderc, conteste tous les griefs invoqués, éléments factuels à l'appui. **Or, non seulement le dossier semble vide mais il témoignerait plutôt d'un acharnement sur une salariée exerçant le mandat syndical le plus exposé, revenue d'un long arrêt maladie fin Août 2021.**

S'agit-il d'une nième manœuvre d'intimidation? de discrimination syndicale? de harcèlement moral ?

Ce sera éventuellement à l'Inspection du Travail et aux juges de se prononcer si Mr Couderc persiste dans son obsession anti-syndicale et prononce une sanction, quelle qu'elle soit.

La justice est passée suite à un licenciement pour insuffisance professionnelle décidé par notre directeur France en 2019. Nous vous l'avons promis, nous le ferons: toutes les décisions de justice dont nous aurons connaissance concernant les pratiques brutales du directeur France seront publiées. **La décision de justice ci-après du 17 Mai 2021 concernant une ancienne collègue**, accompagnée par la CGT, est définitive car les deux parties ont décidé de ne pas faire appel suivant nos informations. Notre collègue avait été très éprouvée par son licenciement sec disproportionné après 12 ans dans l'entreprise, sans aucune sanction. **Elle aurait considéré que la condamnation ci-dessous était suffisante pour se reconstruire** et travaille désormais chez un concurrent. Elle n'aurait pas souhaité faire appel bien que son avocate trouve la condamnation insuffisante. **La direction s'en tire finalement bien... cette fois-ci.**

PAR CES MOTIFS :

Le conseil de Prud'hommes de Toulouse, section Encadrement, siégeant en bureau de jugement, après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant publiquement, **CONTRADICTOIREMENT** et en **PREMIER RESSORT**, par mise à disposition au greffe :

DIT que le licenciement de [REDACTED] est dépourvu de cause réelle et sérieuse.

CONDAMNE la S.A.S. EDF RENOUVELABLES FRANCE, prise en la personne de son représentant légal ès-qualités, à payer à [REDACTED] la somme de **36 000 €** (trente six mille euros) à titre de dommages et intérêts.

CONDAMNE la S.A.S. EDF RENOUVELABLES FRANCE, prise en la personne de son représentant légal ès-qualités, à verser à [REDACTED] la somme de **1 500 €** (mille cinq cents euros) sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile.

DÉBOUTE les parties du surplus de leurs demandes

CONDAMNE la S.A.S. EDF RENOUVELABLES FRANCE, prise en la personne de son représentant légal ès-qualités, aux entiers dépens.

Le présent jugement a été signé par le Président et le Greffier et prononcé par mise à disposition au greffe de la section Encadrement les jour, mois et an susdits.

LE GREFFIER


D. GENTILHOMME

En conséquence, la République Française mande et Ordonne à tous Justices de Justice, sur ce 1904, de mettre ladite Section à disposition. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux judiciaires d'y tenir la main. A tous Commançans et Officiers de la force publique de prêter main forte lors de son exécution, sans nul délai. Toulouse, le **25 MAI 2021**
Le Directeur des services de greffe judiciaires

à l'attention de la CGT
France



LE PRÉSIDENT


G. DE LOYE

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



Déclaration liminaire CGT au CSE de l'UES EDF EN du 27 janvier 2022

La présente déclaration porte sur 3 points:

- **Rémunérations et pouvoir d'achat** : le vrai sujet prioritaire
- **ARENH** : le séquoia qui cache la forêt
- **Immobilier Montpellier**: encore une fois pas de dialogue social

1) Rémunération et pouvoir d'achat

Le vrai sujet de priorité que nous remontent une majorité de salariés, c'est le pouvoir d'achat et les rémunérations et dans ce domaine on peut dire que la direction actuelle d'EDF Renouvelables s'inscrit doré et déjà dans une politique de réduction de coûts sans avoir attendu les effets catastrophiques de la décision du gouvernement sur l'ARENH (point 2):

- Enveloppe d'augmentation réelle nette d'inflation nulle voire négative (la CGT n'a pas signé l'accord)
- Fin de non-recevoir sur les tickets restaurants et la compensation de la participation employeur
- Absence de mesure ciblée sur les bas salaires malgré les demandes réitérées
- Pas de prime Macron, pas de prime vélo, une prime télétravail très insuffisante
- Une politique hyper-individualisée sans augmentation collective mais avec un système d'ILT réservé aux Happy Few sur des critères toujours aussi opaques
- Une baisse prévisible de l'intéressement compte tenu des objectifs irréalistes fixés par la direction (la CGT n'a pas signé l'accord)
- Etc etc...

Si on ajoute à ce manque de dynamisme salarial, les recrutements différés, le recours exagéré à la sous-traitance, la surcharge de travail, cette situation aboutit à une perte de motivation et une vague de démissions que chacun constate autour de lui.

Compte tenu du contexte d'inflation qui perdure, la CGT demande donc une nouvelle fois à la direction de revaloriser les salaires d'une manière collective, équitable et transparente en privilégiant les bas salaires.

2) ARENH : le séquoia qui cache la forêt

La CGT en apprend tous les jours : **une équipe de direction qui appelle à la mobilisation générale et pousse ses salariés à faire grève contre le saccage d'EDF** c'est effectivement inédit et presque cocasse vu de la CGT.

Ceci posé, l'incidence de **la décision du gouvernement est effectivement catastrophique avec une spoliation de 8 Milliards d'euros soit 50 000 euros / salarié du groupe** (plus que la dette par habitant de 38000 euros déjà vertigineuse) qui porte en germe le saccage d'EDF.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



Cette situation aura inmanquablement des conséquences fortes sur les salariés d'EDF Renouvelables qui ne sont aucunement responsables de cette situation et par leur travail permettent de remonter un dividende plantureux tous les ans.

Le Figaro, c'est vous dire si on lit la presse, avoue même une certaine perplexité devant cette situation inédite dans son article « Prix de l'énergie : EDF fait bloc contre le gouvernement » de cette semaine : « **Dans une entreprise détenue à 83,88% par l'Etat, la direction agite le chiffon rouge pour exciter et rassembler sa base derrière elle, contre le gouvernement** » s'étonne un haut fonctionnaire.

Pour la CGT, ce serait plutôt **la direction de l'entreprise qui découvre un peu tard, ou fait mine de découvrir les méfaits de la libéralisation** que la CGT dénonce inlassablement depuis le début vu les résultats pitoyables obtenus sur le marché de l'énergie par ce type de politique menées dans les années 80 par les Thatcher et autres Reagan. Ces politiques de privatisation ont abouti à des black-out, des prix élevés, un service public dégradé et un peu plus d'évasion fiscale des heureux actionnaires des sociétés privées d'électricité créées à cette occasion.

Usant de la vieille technique bien connue évoquée dans le Figaro et utilisée abondamment par exemple par les dirigeants de pays qui ne vont pas très bien en interne, **la direction désigne un ennemi extérieur, le gouvernement, dont il est pourtant bien proche** puisque l'Etat est notre actionnaire principal, nomme le Président d'EDF et lui donne ses objectifs dont la réforme Hercule de scission du Groupe portée par notre direction.

Ne s'agirait-il donc pas aussi **de dévier l'attention**:

- du mouvement de grève pour le pouvoir d'achat, convoqué par la seule CGT, et qui a rassemblé 50 000 agents d'EDF SA le 25 Janvier 2022
- des problèmes opérationnels majeurs de la filière nucléaire liés à un sous-investissement et une politique de réduction de coûts qui aboutit à 5 tranches nucléaires arrêtée et des projets de nouveau nucléaire qui dérapent partout dans le monde

...et de préparer le démantèlement du groupe ?

3) Dossier immobilier Montpellier PRISM et dialogue social

Nous pensions naïvement que la direction aurait appris du projet de fermeture de Colombiers rejeté par les salariés il y a quelques années. Eh bien non ! **Sans aucune concertation ni explication préalable, la direction nous transmet un dossier totalement incomplet pour consultation.** Ce dossier concerne 400 positions, excusez du peu...

Dans un contexte de réduction de coûts dans la direction oméga, de transfert des stocks de gros composants de Colombiers à Saint-Gilles, de mise en concurrence de Services avec des durées de contrats de plus en plus courtes, ce dossier suscite d'ores et déjà une anxiété bien compréhensible parmi les élus CGT. **Le projet de fermeture de Colombiers ne reviendrait-il pas d'actualité?**

La CGT constate que les promesses d'anticipation des informations et de concertation n'ont pas été tenues et **la présentation de ce dossier en CSE illustre une nouvelle fois l'absence de dialogue social.** La CGT prendra ses responsabilités si la direction impose unilatéralement ses choix immobiliers sans concertation préalable sereine avec les élus et les salariés.

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com



C'est VOUS qui fixez le cap !

7 Février 2022

POUR VOUS SYNDIQUER ET/OU ECHANGER AVEC NOUS

ADRESSE MAIL CONFIDENTIELLE: cgt.edfer@gmail.com

VOS CONTACTS SYNDICAUX CGT



Laurent SMAGGHE
RS CGT – élu CEE EDF
Resp. relations indus.
Direction EMR
La Défense



Manuella BOUBOUNE
DS CGT – élue CGF EDF
Comptable
Dir. Financière France
La Défense



Michel FOLLY-CASTAY
DS CGT
Resp. régional de sécurité
Colombiers

VOS 2 ADMINISTRATEURS SALARIES CGT AU CA D'EDF R SA



Marie-Oaire CASSEGRAIN *
Chargée Pilotage Qualité
Direction OMEGA
EDF R France
Montpellier



Robin DELAHAYES *
Tech coordinateur
Maintenance
EDF R Services
Villeveyrac

VOS 12 ELUS CGT AU CSE



Cédric LIEGEOIS *
Muté chez ENEDIS



Manuella BOUBOUNE
Comptable
Dir. Financière France
EDF R France
La Défense



Damien LOPEZ *
Tech de maintenance
Région Sud
EDF R Services
Colombiers



Agnès ALAMI DRISSI
Gestionnaire
facturation OMEGA
EDF R France
Colombiers



Frédéric LARQUIER *
Tech. de maintenance
Région Sud
EDF R Services
Colombiers



Marc ASANOVIC *
Technicien coordinateur
Région Nord
EDF R Services
Moselle - Faulquemont



Monika RAZNY *
Head of Treasury Dept
Dir. Finance corporate
EDF R
La Défense



Philippe CHARO
Chargé de mission
Dir. Ingénierie
EDF R
La Défense



Monica MURILLO *
Chef de Projet
EDF R
Direction Industrie
La Défense



Michel FOLLY-CASTAY
Resp. régional sécurité
EDF R Services Sud
Colombiers



Frédérique PORTRAIT
Chef de projet
Développement Sud
EDF R France
Beziers



David RODRIGUEZ
Démissionnaire CSE

VOS 5 REPRESENTANTS DE PROXIMITE CGT



Kevin DAS NEVES *
RP OUEST
Mechanical engineer
Field Support
Cormelle



Christine MENDES *
RP PARIS
Resp. recrutement
DRH Groupe
La Défense



Marc ASANOVIC *
RP EST
Technicien coordinateur
Maintenance
Moselle - Faulquemont



Frédérique PORTRAIT
RP OCCITANIE
Chef de projet
Développement Sud
Beziers



Robin DELAHAYES *
Ancien RP Occitanie
Nommé administrateur

CSST Risques sédentaires A. ALAMI DRISSI	CSST O&M M. FOLLY-CASTAY F. LARQUIER	Commission Economique P. CHARO	Commission Sociale M. MURILLO	Commission ASC M. RAZNY M. BOUBOUNE
---	---	--	---	--

Nota Bene : si vous souhaitez vous désinscrire de la liste de diffusion de nos newsletters, merci d'adresser un mail à laurent.smagghe@edf-re.fr

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

Essayez la participation et la transparence! www.fixezlecap.com